

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice 11

Présents 8

Votants 9

L'an deux mil vingt  
le 25 janvier

Le Conseil Municipal de la commune d'EYDOCHE (*Isère*) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard GROLLIER, Maire.

Date de la convocation : 18 janvier 2020

Présents : Messieurs GLANDU Christophe, GLANDU Philippe, GROLLIER Bernard, MATHIEU Alain,  
Mesdames : CHAPPAT Elodie, DANTHON Audrey, PELISSERO Françoise, RONCO Catherine  
Absents : MOREL Jean-Luc donne pouvoir à DANTHON Audrey, GINON Valérie, BOUVIER Patrick  
Secrétaire de séance : RONCO Catherine

### **OBJET : Délibération n° 01/2020 - Achat des terrains par acte administratif**

Le Maire expose

Madame et Monsieur Jean THOMAS-BILLOT ont contacté la Mairie pour lui vendre les terrains en emplacement réservé sur le PLUi ainsi que deux terres agricoles.

Les parcelles non bâties concernées par un emplacement réservé dans le PLUi sont :

Référence cadastrale	Superficie en m <sup>2</sup>
A0305	910
A0676	1629
A0677	273
Total	2812

Les parcelles agricoles concernées par l'acquisition sont :

Référence cadastrale	Superficie en m <sup>2</sup>
ZD009	11 300
ZD0010	2 670
Total	13 970

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

VALIDE l'acquisition de l'ensemble des parcelles listées ci-dessus pour un total de 8 200 euros.  
(Détail : 4 000 euros pour les parcelles non bâties en emplacement réservé et 4 200 euros pour les parcelles agricoles),

DECIDE de procéder par actes administratifs.

DIT que les crédits ont été inscrits au budget primitif et sont disponibles au chapitre 21.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Le Maire  
Bernard GROLLIER



Le maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.